

Personnes 26/04/17

Carte Blanche Partenaires interpelle les candidats à la présidentielle

A la veille du premier tour de l'élection présidentielle, la plateforme santé Carte Blanche Partenaires avait interpellé plusieurs candidats, dont Emmanuel Macron et Marine Le Pen, sur leur vision du système de santé. L'occasion de se pencher sur une sélection de plusieurs propositions dans ce domaine des deux candidats au second tour.



En matière d'organisation des soins, Marine Le Pen et Emmanuel Macron entendent lutter l'un et l'autre contre les déserts médicaux. Pour ce faire, la candidate du Front national souhaiterait « *instaurer un stage d'internat dans les zones concernées mais aussi faire appel à des médecins retraités qui auraient droit à des déductions de charges [...]* ». Elle voudrait aussi développer les maisons de santé. Un objectif partagé par le candidat d'En Marche !.

Emmanuel Macron souhaiterait doubler leur nombre et regrouper dans ces structures l'ensemble des professions de la santé. Il entendrait investir 5 Md€ dans un plan santé destiné à la transformation de la médecine de ville et des hôpitaux. S'il était élu, son programme prévoit que d'ici 2022, la prise en charge des lunettes, prothèses auditives et dentaires passerait à 100 % et serait rendue possible par l'intervention des complémentaires santé.

Pour une meilleure prise en charge des soins des assurés, les deux candidats encore en lice souhaiteraient engager de nouvelles négociations entre l'Assurance maladie et les complémentaires santé. Quant aux réseaux de soins, Marine Le Pen y est formellement opposée

car elle « *n'accepte pas que les complémentaires s'immiscent à un tel niveau dans l'organisation du système de santé* », a-t-elle expliqué à Carte Blanche Partenaires.

En revanche, Emmanuel Macron considère les réseaux de santé complémentaires ouverts comme une solution pour la consommation dont le financement est majoritairement assumé par les complémentaires santé. Son avis sur les réseaux fermés est clair : « *nous n'autoriserons cependant pas les réseaux fermés et préserverons le libre choix des patients* ».

Geneviève Allaire